

## Abandonner et se réorienter ?

Par **JulienM**, le **09/06/2013** à **16:42**

Bonjour à toutes et à tous !

Je vous explique ma situation un peu catastrophique.

J'ai eu mon bac à 18 ans, puis j'ai arrêté mes études pour travailler, et finalement j'ai voulu les reprendre car le côté intellectuel me manquait.

J'étais très motivé, j'ai entamé ma L1 en Septembre 2012, 2 premières notes : 12 et 14, parfait !

Puis ma maman décède dans un accident de voiture, je me bats pour sortir la tête de l'eau, mais n'y arrive pas. Je sèche les cours, je vais aux TD sans les faire ou alors que quand je sais qu'on va me relever, je n'écoute même pas aux TD, je suis "absent" intellectuellement, je pense à d'autres choses.

Je ne travaille donc pas, forcément ça se ressent, je suis aux rattrapages.

Je sais que si je me défonce je peux être en L2, mais j'aime le droit, et je ressens au fond de moi, que je vais avoir des lacunes si je passe en L2, qu'il va me manquer des choses.

Mon rêve était de faire un DJCE, ou un magistère DJCE (Montpellier, Paris ...).

Pensez-vous sincèrement que c'est possible d'être pris dans des formations aussi recherchées si je redouble une L1 même si je plafonne ensuite à 12/13 ou 14 de moyenne ?

Et puis mon âge me fait peur .. Je redouble, je terminerai ma L1 et entamerai ma L2 à 23 ans ...

Qu'en pensez-vous ?

Je vous remercie !

Par **Caro line**, le **09/06/2013** à **17:32**

Bonjour,

Je ne pense pas être la mieux placée pour te répondre, mais sache que redoubler la première

année est devenu "banal" dans le sens où c'est tellement courant que ça ne te portera pas préjudice ! (Ma source : plusieurs intervenant qui l'ont dit souvent)

En revanche, redoubler chaque année serait compliquer, mais t'en fais pas.

Tu as eu une année dure, si tu arrive à te rebooster tout ira bien et tu obtiendra ce que tu recherche.

Et puis, pour l'âge, honnêtement tout le monde s'en fiche, moi j'ai bientôt 22 ans, j'entre en L2, dans mon année il y avait des élèves de 16 à 38 ans. Aucune honte à avoir, on est tous dans le même sac !

:)

Par **bulle**, le **09/06/2013 à 18:10**

Bonjour,

Redoubler sa L1 n'est pas rédhibitoire selon moi.

Si vous souhaitez entrer dans les formations énoncées, il vous faudra repartir sur de bonnes bases et avoir au moins 12 à chaque semestre. Il vous suffit de bien bosser les années à venir et vous pourrez y entrer sans soucis selon moi.

Par **gregor2**, le **09/06/2013 à 18:28**

re-Bonjour,

si il y a une année à redoubler sans que ça vous desserve c'est bien la L1 ...

[citation]Et puis mon âge me fait peur .. Je redouble, je terminerai ma L1 et entamerai ma L2 à 23 ans ...

[/citation]

je vous fait la réponse argumentée et structurée : pff :p

23 ans en L2 ne me semble pas être un obstacle sérieux à la réussite personnelle ... que dire de l'avocat de dsk (Me Brafman) qui a commencé ses études à 30 ans ou plus proche de nous Me Vergès qui a passé le concours du barreau à 30 ans ...

n'ayez pas une attitude défaitiste, rien de ce que vous décrivez n'est catastrophique [smile3]

Par **JulienM**, le **09/06/2013 à 18:46**

Je vous remercie à tous de m'avoir rassuré, je me sens mieux à présent ... Merci :)